



Cahier des charges de l'épreuve individuelle des Ovinpiades des Jeunes Bergers 2017



I. Généralités

Article 1

INTERBEV Ovins organise un concours de connaissances pratiques et théoriques en matière d'élevage ovin, pour les élèves des établissements d'enseignement agricole et rural. Ce concours vise différents objectifs :

1. valoriser l'élevage ovin auprès des élèves, des apprentis et des stagiaires des établissements d'enseignement agricole et rural ;
2. renforcer le partenariat entre l'enseignement et la profession agricole ;
3. donner une image moderne et professionnelle du métier d'éleveur ovin ;
4. susciter des vocations compte tenu des opportunités que présente actuellement la filière ovine ;
5. conforter le réseau européen et international sur le thème de la formation et de l'installation en élevage ovin.

Les intérêts pédagogiques de la démarche sont les suivants :

- acquisition de connaissances dans le domaine de la production ;
- aptitude à organiser des situations d'interventions ;
- maîtrise de savoirs - faire ;
- gestion de l'intervention dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Article 2

Ce concours comprend :

1. une épreuve théorique en 2 parties : connaissances théoriques et reconnaissance des races ovines ;
2. une épreuve de tri de brebis avec utilisation de l'identification électronique ;
3. une épreuve d'évaluation de l'état de santé d'une brebis ;
4. une épreuve de manipulation et d'évaluation de l'état corporel de brebis ;
5. une épreuve de parage des onglons ;
6. une épreuve d'évaluation de l'état d'engraissement d'agneaux de boucherie.
7. Une épreuve de génétique

Une **épreuve collective** est également organisée avec un règlement spécifique.

Pour chaque sélection territoriale, l'équipe organisatrice est libre de proposer ou non toutes ces épreuves lors de sa finale régionale, et d'en ajouter d'autres à la demande de ses responsables professionnels et selon les spécificités de sa zone.

Article 3 Instance de pilotage

Un comité de pilotage professionnel, composé du Président d'INTERBEV Ovins, de la Présidente de la Fédération Nationale Ovine, et du président d'Inn'Ovin, décide des orientations des Ovinpiades des Jeunes Bergers, et valide les propositions du groupe technique.

Article 4

Plusieurs niveaux de compétitions sont organisés :

- des sélections territoriales (dans la configuration des éditions antérieures à celle de 2016/2017, sur le modèle des anciennes régions administratives) ;
- une finale nationale (le samedi 25 février 2017 au Salon International de l'Agriculture) ;
- des Rencontres Européennes des Jeunes Bergers (à définir selon le pays organisateur) ;
- une finale internationale (tous les 3 ans – la prochaine aura lieu en 2017).

II. Organisation des finales territoriales

Article 5

Les épreuves de pré-sélection et la finale territoriale sont organisées par l'animateur désigné par INTERBEV Ovins pour animer, au niveau régional ou interrégional, le programme interprofessionnel portant sur l'installation et la formation en élevage ovin, en partenariat avec les établissements agricoles.

Celui-ci assure la plus large promotion auprès des potentiels établissements participants. Il peut déléguer l'organisation de certaines parties de la sélection territoriale aux personnes de son choix.

Article 6

Les sélections territoriales des Ovinpiades des Jeunes Bergers sont ouvertes aux apprenants des établissements d'enseignement agricoles et ruraux, âgés de 16 à 24 ans inclus.

NB. Les candidats âgés de moins de 16 ans ou de 25 ans et plus à la date de la finale nationale, ne pourront pas participer à celle-ci.

Article 7

Compte tenu des spécificités territoriales et des conditions locales d'organisation (coutumes d'élevage, relief, matériels mobilisables, nombre de concurrents, météorologie, etc.), le choix des épreuves et de leurs modalités est laissé à la structure régionale ou interrégionale organisatrice. L'organisateur peut notamment décider d'organiser une épreuve spécifique, mais il doit en signaler le contenu au comité de pilotage national.

Article 8

INTERBEV Ovins participe à hauteur de 2000€ net de taxe maximum par sélection territoriale. Cette dotation est destinée à prendre en charge les dépenses liées à l'organisation (hors temps de travail) de chaque finale territoriale. **INTERBEV Ovins ne prend en charge aucun frais supplémentaire.**

Article 9 Composition du jury

Le jury de chaque épreuve, désigné par la structure organisatrice, doit être composé de deux personnes au minimum. Idéalement, le jury d'une épreuve se compose d'un éleveur, d'un technicien et/ou d'un enseignant agricole.

Un président de l'ensemble des jurys est désigné préalablement par la structure organisatrice. Il peut être amené à intervenir en cas de litige.

III. Organisation de la finale nationale

La finale 2017 des Ovinpiades des Jeunes Bergers se déroulera au Salon International de l'Agriculture de Paris, le **samedi 25 février**.

Article 10 Conditions d'admission des candidats à la finale nationale

La finale nationale des Ovinpiades des Jeunes Bergers est ouverte aux apprenants des établissements d'enseignement agricoles et ruraux, âgés de **16 à 24 ans inclus** à la date de la finale, donc nés entre le 26/02/1993 et le 24/02/2001. Les candidats âgés de moins de 16 ans ou de 25 ans et plus ne pourront pas participer à la finale nationale.

Les candidats appelés à participer à la finale nationale sont désignés en fonction de leur classement territorial. Chaque région peut présenter au maximum 2 candidats.

Un candidat ne peut pas participer à la finale nationale deux années consécutives.

Autrement dit, un candidat aux sélections territoriales ayant participé à la finale nationale de 2016 ne peut pas participer à la finale nationale de 2017. Il est donc automatiquement remplacé par son suivant immédiat au classement de la finale territoriale. En revanche, un candidat ayant participé à la finale nationale en 2015 peut concourir de nouveau en 2017.

Les candidats accompagnés d'animaux de compagnie ne seront pas admis à participer aux épreuves.

Tout problème empêchant un candidat de participer à la finale nationale des Ovinpiades doit être signalé à l'animateur régional ou interrégional **ET** à l'organisateur national au plus tard le 10/02/2017 afin de trouver un remplaçant, à savoir son suivant immédiat au classement de la finale territoriale. Passé cette date, il ne sera plus possible d'inscrire un remplaçant.

Article 11 Composition du jury

Le jury de chaque épreuve, désigné par le comité de pilotage national, doit être composé de deux ou trois personnes. Idéalement, le jury d'une épreuve se compose d'un éleveur, d'un technicien et d'un enseignant agricole.

Le président de l'ensemble des jurys est le président d'INTERBEV Ovins. Il peut être amené à intervenir en cas de litige.

Article 12 Classement des candidats

La note de chaque candidat est la somme des notes obtenues pour chacune des épreuves.

Le classement des candidats est établi par un jury de 2 personnes désignées préalablement. Il est établi en fonction de la note finale de chaque candidat.

Au cas où les résultats aboutissent à l'existence d'ex-aequo pour les 3 premières places du classement, les candidats concernés sont départagés par une question subsidiaire de quiz induisant une réponse quantitative. Le candidat ayant fourni l'approximation la plus proche se verra attribuer le meilleur classement.

La décision des jurés est sans appel.

Article 13 Assurances et responsabilités

1- Les candidats se déplaçant dans le cadre d'une activité liée à leur formation, **leur établissement de formation s'engage à apporter un justificatif d'assurance concernant leur participation aux épreuves des Ovinpiades.**

2- En outre, INTERBEV Ovins s'engage à contracter une police spécifique pour la manifestation.

3- Les candidats d'un territoire doivent être accompagnés par un accompagnateur désigné par l'équipe organisatrice de la finale territoriale. Cet accompagnateur encadre les candidats et prend part à la finale nationale des ovinpiades.

4- Lorsque l'un des 2 finalistes d'un territoire est mineur, il est prioritaire pour être accompagné d'un accompagnateur de sa région.

5- Les éventuels problèmes de santé des candidats sont à signaler sur leur fiche de renseignements.

Article 14 Cession du droit à l'image

Tout participant renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant les Ovinpiades des Jeunes Bergers, comme il renonce à tout recours à l'encontre de ses organisateurs et de ses partenaires agréés, pour l'utilisation faite de son image dans les 10 ans suivant cette édition des Ovinpiades.

Article 15 Prise en charge par INTERBEV Ovins

INTERBEV Ovins prend en charge l'organisation de la finale nationale des Ovinpiades des Jeunes Bergers.

Participant à la finale nationale :

- 2 candidats par territoire (cf. Article 10)

- 1 accompagnateur par territoire : l'accompagnateur doit être une personne majeure (éleveur, technicien, enseignant, membre de la famille d'un des finalistes etc.) et prendre part à la finale nationale : il est demandé aux accompagnateurs d'être membre du jury ou accompagnateur de groupe, après consultation avec l'animateur régionale ou interrégionale.

En cas de refus, INTERBEV Ovins se réserve le droit de ne pas prendre en charge les frais de l'accompagnateur, ou d'en trouver un autre.

Frais de transport

INTERBEV Ovins prend en charge l'intégralité des frais de déplacement des candidats, ainsi que ceux d'un seul accompagnateur par région.

- Voyage en train : sur présentation des billets SNCF, remboursement d'un aller-retour en 2^{de} classe par candidat et accompagnateur

NB : ni les frais kilométriques entre le domicile et la gare ni les frais de parking ne sont pas pris en charge.

- Métro : INTERBEV Ovins rembourse au maximum 5 tickets de métro par candidat et par accompagnateur sur présentation des tickets

- Voyage en voiture : prise en charge des frais de péages autoroutiers et de parking sur présentation des justificatifs, et des frais kilométriques calculés à partir de la grille INTERBEV en vigueur, **dans la limite d'une voiture par délégation territoriale et dans le cadre d'un covoiturage territorial.** INTERBEV Ovins ne rembourse pas les frais kilométriques de plusieurs voitures par région.

Hébergement et restauration

INTERBEV Ovins organise l'hébergement (nuits du vendredi 24 février et du samedi 25 février 2016) et la restauration (petit déjeuner, déjeuner et dîner du samedi 25 février ; petit déjeuner du dimanche 26 février) des candidats et des accompagnateurs. Il prend directement en charge les frais qui en découlent. INTERBEV Ovins ne prend en charge aucun frais supplémentaire.

Article 16 **Descriptif et notation des épreuves**

Les épreuves nationales des Ovinpiades des Jeunes Bergers comprennent :

1. une épreuve théorique en 2 parties : connaissances théoriques et reconnaissance des races ovines ;
2. une épreuve de tri de brebis avec utilisation de l'identification électronique ;
3. une épreuve d'évaluation de l'état de santé d'une brebis ;
4. une épreuve de manipulation et d'évaluation de l'état corporel d'ovins ;
5. une épreuve de parage des onglons ;
6. une épreuve d'évaluation de l'état d'engraissement d'agneaux de boucherie ;
7. Une épreuve de génétique

NB. L'organisation se réserve le droit de supprimer une ou plusieurs épreuves si un souci logistique apparaissait dans l'organisation du SIA 2016.

NB. Les méthodes notées par les jurés s'inspireront de celles indiquées dans les références techniques listées en annexe ; ces documents techniques sont consultables dans la rubrique « références techniques » du blog : <http://ovinpiades.hautetfort.com/>

Objectif : Etre capable de maîtriser certaines connaissances techniques relatives à la production ovine et savoir reconnaître les races ovines présentes sur le territoire français.

Organisation :

- 1) Quiz : Le concurrent doit répondre en 8 minutes à 15 questions, préparées spécialement par un groupe technique compétent désigné par le comité de pilotage national. Les thèmes abordés sont : connaissance de la filière, alimentation, reproduction, sélection, logement (normes), état de santé, viande ovine, actualités, réglementation.
- 2) Reconnaissance de races : reconnaître les races de 10 ovins défilant sur le ring ovin (environ 1min par animal) ; la liste des races présentes au Salon de l'Agriculture 2016 est disponible ci-dessous.

Matériel :

- Quiz : questionnaires imprimés à l'avance, cocher la bonne réponse
- Reconnaissance des races : écrire le nom de la race en face de chaque numéro

Evaluation :

- Quiz / 15 points : 1 pt / bonne réponse
- Reconnaissance des races / 5 points : 0.5 pt / bonne réponse

Toute communication ou tentative de communication des candidats entre eux ou avec des tiers peut entraîner leur exclusion de la compétition.

RECONNAISSANCE DE RACES

Nom, Prénom :

Ecrire le nom de la race présentée :

1.
2.
3.
4.
5.
6.
7.
8.
9.
10.

Races présentes au SIA 2017 :

Avranchin	Dorset Down	Mouton Vendéen
Basco Béarnaise	Est à Laine Mérinos	Noire du Velay
Berrichon de l'Indre	Finoise	Préalpes
Berrichon du Cher	Grivette	Rava
Bizet	Hampshire	Romane
Blanche du Massif Central	Ile de France	Romanov
Bleu du Maine	Lacaune	Rouge d' Ouest
Boulonnais	Limousine	Roussin
Causse du Lot	Manech Tête Noire	Solognot
Charmoise	Manech Tête Rousse	Southdown
Charollais	Mérinos d'Arles	Suffolk
Clun Forest	Mérinos de Rambouillet	Tarasconnaise
Corse	Mourérous	Texel
Cotentin	Mouton d'Ouessant	Thônes et Marthod

Objectif : Etre capable d'isoler, au sein d'un lot de 15 à 20 femelles, les brebis à réformer selon un critère prédéfini. Les brebis seront repérées grâce à un lecteur de boucles électroniques.

Organisation : Les brebis à reformer sont connues du pocket PC. L'ensemble du lot passe au couloir. Le candidat lit les boucles avec le lecteur portable type bâton : les brebis à réformer en sont extraites.

Matériel : Un parc d'attente et un parc de tri mobile (couloir + portes d'arrêt et de tri) prémontés, plusieurs claies de 0,90 m et 2 m disponibles pour organiser le chantier, 15 à 20 brebis identifiées électroniquement, un lecteur de boucles électroniques, un logiciel de gestion de troupeau, un ordinateur de poche type Pocket PC.

Evaluation :

- ▶ Entourer sur la grille les valeurs correspondant à l'intervention
- ▶ Mesure du temps : de la fin de la présentation orale des consignes à la sortie de la dernière brebis du couloir de tri

Prénom, Nom :

			Pénalités à appliquer	Points
Maîtrise technique de l'intervention / 14 points	Réussite de l'objectif / 5 points	Objectif atteint : les brebis à réformer ont toutes été identifiées et triées correctement	0	5
		Objectif partiellement atteint : les brebis à réformer n'ont pas toutes été correctement identifiées. Il n'y a pas d'erreur de tri.	-1 point par brebis à trier manquante	A calculer
		Objectif partiellement atteint : les brebis à réformer n'ont pas toutes été correctement identifiées et/ou il y a erreur de tri.	-1 point par brebis à trier manquante = ET -0.5 point par erreur de tri =	A calculer
		Objectif non atteint : aucune des brebis à réformer n'a correctement été identifiée.	5	0
		Sous-total		/5
	Maîtrise technique / 9 points	Bonne organisation du chantier (entonnoir, réception)		2
		Organisation moyenne à passable		1
		Organisation inadaptée		0
		Regroupement du lot efficace dans l'entonnoir		2
		Maîtrise relative du regroupement		1
		Choix inadaptés		0
		Utilisation rationnelle des équipements de tri et d'identification électronique		2
		Efficacité relative du tri (pas de repérage)		1
		Difficultés majeures		0
		Manipulation des animaux adaptée		2
Manipulation inadaptée		1		
Faute majeure de comportement		0		
Bonus repérage, astuce...		+1		
Sous-total		/9		
Rapidité d'intervention / 6 points	Temps < = 2'		+1	
	2' < temps < = 2'15		6	
	2'15 < temps < = 2'30		5	
	2'30 < temps < = 3'		4	
	3' < temps < = 3'30		3	
	3'30 < temps < = 4'		2	
	4' < temps < = 5'		1	
	> 5'		0	
Sous total		/6 + bonus		
Total candidat			/20	

Objectif :

Être capable de contenir une brebis prélevée au sein d'un lot de 5 à 8 femelles, et de réaliser l'appréciation de l'état de santé en 6 étapes en moins de 6 minutes.

Références techniques :

-vidéo pratique *Reconquête Ovine «Examiner les dents et la troisième paupière »*

-fiche *Reconquête Ovine « Les critères d'appréciation de bonne santé »*

Organisation :

Le concurrent prépare son équipement, bloque la brebis désignée par le jury, réalise l'appréciation et intervient (observation de la 3^{ème} paupière, observation de la dentition, prise de température, évaluation de l'indice de diarrhée, observation des pieds, observation de la mamelle), la libère avec ses congénères.

- ▶ 3^{ème} paupière (noter la coloration : rosée, rouge, blanche, jaune)
- ▶ Noter le nombre éventuel d'incisives absentes (de 0 à 8)
- ▶ Mesure et interprétation de la température corporelle avec le thermomètre à lecture digitale
- ▶ Donner un Indice de diarrhée (0 : aucune trace apparente de diarrhée, 1 : traces de diarrhée légère, 2 : traces de diarrhée abondante)
- ▶ Observer les pieds, déceler d'éventuels problèmes et interpréter
- ▶ Observer la mamelle, déceler d'éventuels problèmes et interpréter

Matériel :

Un lot de brebis, thermomètre à lecture digitale, parc d'attente, gants

Evaluation :

- ▶ Entourer sur la grille, les valeurs correspondant à l'intervention
- ▶ Mesure du temps : de la fin des consignes jusqu'à la libération dans le lot (1pt de pénalité par minute au-delà de 6 minutes).

Prénom, Nom :

Observation de la 3^{ème} paupière /4	Maîtrise technique	Technique d'observation de la paupière adaptée	2
		Technique d'observation de la paupière mal appliquée (3 ^{ème} paupière partiellement visible, pression décalée sur les paupières, défauts de position des pouces, ...)	1
		Technique inadaptée ou à risque (pression importante, ...)	0
	Atteinte de l'objectif : identifier la coloration	Appréciation du jury identifiée (coloration exacte)	2
		Ecart appréciation +/-1	1
		Ecart notation > 1	0
Sous total			/4
Observation de la dentition /4	Maîtrise technique	Technique d'observation de la dentition adaptée (incisives dégagées)	2
		Technique mal appliquée (incisives partiellement visibles, défauts de position des pouces, ...)	1
		Technique inadaptée ou à risque (pression importante, ...)	0
	Atteinte de l'objectif : nombre d'incisives manquantes	Comptage jury identifié (de 0 à 8)	2
		Ecart comptage +/- 1 dent	1
		Ecart > 1 dent	0
Sous-total			/4
Prise de température /4	Maîtrise technique	Technique adaptée	2
		Technique mal appliquée (Introduction insuffisante, délais de lecture non respecté, ...)	2
		Technique inadaptée ou à risque (défaut de positionnement du thermomètre, ...)	0
	Atteinte de l'objectif : lecture et interprétation de la température	Lecture correcte et interprétation valide	2
		Lecture erronée OU interprétation imprécise	1
		Lecture erronée ET interprétation imprécise ou non valide	0
Sous-Total			/4
Donner l'indice de diarrhée/2	Note du jury identifiée	2	
	Ecart notation +/- 1	1	
	Ecart de notation > 1	0	
			/2
Observation des pieds /3	Maîtrise technique	Technique adaptée	1.5
		Technique mal appliquée (observation superficielle des onglons sans contact, ...)	0.5
		Technique inadaptée ou à risque (absence de manipulation du pied, d'écartement des onglons, ...)	0
	Atteinte de l'objectif : observation de l'état des pieds	Interprétation valide	1.5
		Interprétation imprécise et/ou incomplète	0.5
		Interprétation non valide	0
			/3
Observation de la mamelle /3	Maîtrise technique	Technique adaptée	1.5
		Technique mal appliquée (palpation rapide et incomplète, ...)	0.5
		Technique inadaptée ou à risque (absence de palpation)	0
	Atteinte de l'objectif : observation et interprétation de l'état de la mamelle	Interprétation valide	1.5
		Interprétation imprécise et/ou incomplète	0.5
		Interprétation non valide	0
			/3
Pénalités	-1 pt par minute de dépassement	-	
	-1 pt par brebis échappée	-	
	-3 pts si contention difficile ou à risque (saisie de laine, membre antérieur, ...)	-	
	Total pénalités	-	
Total Candidat			/20

Objectif : être capable de saisir, déplacer et immobiliser une brebis, et en évaluer l'état corporel en lui attribuant une note d'état corporel

Références techniques : fiche NEC CREO – fiche NEC Institut de l'Elevage / Ciirpo

Organisation : le concurrent doit :

- 1) bloquer successivement 3 animaux préalablement désignés par le jury (n° d'identification) au sein d'un lot de 10 placés dans un parc d'attente. Il a **3 minutes** pour donner la note d'état corporel (précision au 1/2 point) de chacune des 3 brebis au jury, qui l'inscrit sur la fiche d'évaluation au regard du numéro d'identification correspondant ;
- 2) puis saisir une brebis préalablement désignée par le jury (n° d'identification) dans le lot, la sortir du parc, la faire marcher suivant un parcours balisé, asseoir l'animal dans une zone définie (1m²), la relâcher dans le parc d'attente ; le tout en **4 minutes**.

Matériel : un parc d'attente (15 m²), 10 brebis, un parcours balisé (3 à 4 m)

Evaluation :

- ▶ Pour chacune des 3 brebis, porter la note relative au jugement puis entourer sur la grille les valeurs correspondant à l'intervention
- ▶ Entourer sur la grille les valeurs correspondant à l'intervention
- ▶ Mesure du temps (uniquement pour la NEC) : de la fin de la présentation orale des consignes à la diction de la troisième note pour la note d'état ; de la saisie de la brebis à la fermeture du parc au retour pour la manipulation.

Prénom, Nom :

Maîtrise technique de la manipulation / 9 points	contention adaptée (ex : saisie membre arrière au jarret, pli du grasset, maintien de la tête, etc.)	3	
	contention mal maîtrisée (saisie de la laine, mauvais maintien de la tête, etc.)	1.5	
	contention difficile ou à risque (membre antérieur, se laisse emporter, etc.)	0	
	technique de déplacement adaptée (en "marche avant", une patte saisie ou positionnement adapté ; fluidité du déplacement...)	3	
	technique mal appliquée (soulever trop haut, faire tomber la brebis, engagement physique trop important...)	1.5	
	technique inadaptée ou à risque (sortie du circuit, trainer la brebis...)	0	
	technique de mise au sol adaptée (sécurisée, en pivot, prise par-dessous etc. ; économie d'effort, fluidité, geste maîtrisé...)	3	
	technique peu adaptée (position à risque, mauvaise manipulation provoquant le débattement de l'animal...)	1.5	
	technique inadaptée ou à risque (dangereuse pour le dos ou l'animal, trop brutale pour la brebis : par-dessus, soulèvement de la brebis, etc.)	0	
	Temps : Temps de référence = 2'30	Temps < = 1'30	+0.5
		1'30 < temps < = 2'	+0.25
		2' < temps < = 2'30	1.5
		2'30 < temps < = 3'	1
3' < temps < = 3'30'		0.5	
	Temps > 3'30	0	
Sous-total		/10.5 + bonus	
Maîtrise technique de la note d'état / 11 points	technique de notation adaptée (cf. références tk)	2	
	technique de notation inadaptée	0	
	brebis 1	note du jury identifiée	3
		écart notation + - 0,5 pt	2
		écart notation + - 1 pt	1
		écart notation > 1 pt	0
	brebis 2	note du jury identifiée	3
		écart notation + - 0,5 pt	2
		écart notation + - 1 pt	1
		écart notation > 1 pt	0
	brebis 3	note du jury identifiée	3
		écart notation + - 0,5 pt	2
		écart notation + - 1 pt	1
		écart notation > 1 pt	0
Temps :			
-1 point par minute de dépassement (au-delà de 4minutes)			
Sous-total		/11	
Pénalités	1 pt par brebis échappée		
Total candidat		/20	

Epreuve n°5 - Epreuve de parage des onglons avec une cage de retournement

Objectif : être capable de préparer le matériel et d'intervenir sur une brebis prélevée au sein d'un lot de femelles, à l'aide d'une cage de retournement

Références techniques : vidéo pratique Reconquête Ovine « parer un pied » – fiche parage MSA

Organisation : le concurrent prépare son matériel, fait passer la brebis dans le couloir depuis le parc d'attente, bloque la brebis désignée dans la cage de retournement, réalise l'intervention (parage des 4 onglons), la libère avec ses congénères.

Matériel : plusieurs brebis à parer, sécateurs, produits de soins, parc d'attente, couloir, cage de retournement, gants

Evaluation :

- ▶ Entourer sur la grille les valeurs correspondant à l'intervention
- ▶ Mesure du temps : de la fin des consignes pour le parage jusqu'à la libération dans le lot

Prénom, Nom :

Maîtrise technique de l'intervention / 15 points	Maîtrise technique / 6 points	Approche et contention adaptées lors de l'intervention	3	
		Approche et contention mal maîtrisées	1.5	
		Approche et contention difficiles ou à risque	0	
		Sous-Total		/6
		Qualité de l'intervention / 9 points	Irréprochable , aucune blessure, coupes franches	10
			Très satisfaisante , peu de défauts de coupe	8
	Satisfaisante , bon équilibre, reliquats de corne		6	
	Moyenne , parage déséquilibré, sections courtes en limite ou autres défauts		4	
	Médiocre , parage superficiel, traces très présentes, restes fréquents		2	
	Très médiocre , blessures + restes très présents		0	
	Sous-total		/10	
	Rapidité d'intervention / 2 points	Temps < = 2'	+1	
2' < temps < = 3'		4		
3' < temps < = 4'		3		
4' < temps < = 5'		2		
5' < temps < = 6'		1.5		
6' < temps < = 7'		1		
7' < temps < = 8'		0.5		
temps > 8'		0		
		/4 + bonus		
Total candidat		/20		

1

Objectif : être capable d'évaluer l'état d'engraissement et de finition de 3 agneaux : leur attribuer une note de 1 à 4 conformément au classement EUROP

Référence : Grille EUROP état d'engraissement

NB : le candidat devra palper les agneaux au moins au niveau du dos (palpations de l'attache de la queue et des côtes facultatives).

Organisation : le concurrent a **2minutes30** pour palper 3 agneaux désignés par le jury et leur attribuer une note

Matériel : un lot d'agneaux de boucherie dans un parc d'attente

Evaluation :

- ▶ Entourer sur la grille les valeurs correspondant à l'intervention
- ▶ Mesure du temps : de la fin des consignes jusqu'à l'attribution de la note du dernier agneau.

Prénom, Nom :

		N° Agneaux			
Maîtrise technique de l'intervention / 16	Précision de l'évaluation de la finition / 9	Note Jury			
		Note Candidat			
		Note du jury identifiée	3	3	3
		Ecart notation + - 1 point	2	2	2
		Ecart notation + - 2 points	1	1	1
		Ecart notation > 2 points	0	0	0
		Total 3 agneaux	/9		
	Maîtrise de la palpation / 7	Contention adaptée lors de l'intervention (calme,...)	4		
		Maîtrise insuffisante de la contention	2		
		Contention difficile ou à risque	0		
		Technique de palpation adaptée (dos au moins)	3		
		Technique incomplète et/ou imprécise	1,5		
		Technique inadaptée	0		
		/7			
		/16			
Rapidité d'intervention / 4	Temps < = 2'	+1			
	Temps < = 2'30	4			
	2'30 < temps < = 3'	3			
	3' < temps < = 4'	2			
	4' < temps < = 5'	1			
	5' < temps	0			
		/4 + Bonus			
Total candidat		/ 20+ Bonus			

Objectif : Etre capable de choisir un bélier qualifié adapté à une problématique d'élevage (en fonction du type de cheptel femelle et du type d'utilisation des produits des accouplements), d'argumenter son choix et d'interpréter les certificats d'origine et de certification.

Organisation : Le candidat tire au sort une question correspondant à une problématique, dispose de 2 minutes pour choisir le bélier qui, selon lui, convient le mieux à cette problématique. Durant 2 minutes maximum, il expose et argumente son choix. Le certificat d'origine et qualification de l'animal retenu par le candidat fait l'objet d'une interprétation des renseignements inscrits pendant 2 minutes.

Matériel : 1 parc d'attente pour 6 béliers

Evaluation :

- ▶ Mesure du temps : à partir de la fin de la lecture du sujet
- ▶ Entourer sur la grille les valeurs correspondant à l'intervention
- ▶ Porter sur la grille les pénalités

Prénom, Nom :

Pertinence du choix du bélier /8	Argumentation très pertinente et efficace	8
	Argumentation claire et construite	6
	Argumentation confuse mais réfléchie	4
	Argumentation peu précise, évasive	2
	Pas d'argumentation pertinente	0
Total		/8
Choix du bélier identifié par le jury/4	Choix du bélier identifié	4
	Bélier non identifié mais choix pertinent	2
	Bélier non identifié	0
Total		/4
Lecture du certificat d'origine/8	Très bonne lecture du certificat (logique et choix des paramètres)	8
	Bonne lecture du certificat	6
	Connaissance suffisante du certificat	4
	Connaissance insuffisante du certificat	2
	Ne sais pas interpréter le certificat	0
Total		/8
Pénalités (-2 points/minute supplémentaire)	Temps Choix du bélier :	
	Temps Explication du choix :	
	Temps Lecture certificat :	
	Total minutes :	
	Temps supplémentaire :	
Total pénalités		pt
Total Candidat		/20

Annexes :

consultables dans la rubrique « références techniques » du blog :

<http://ovinpiades.hautetfort.com/>

Chiffres Clés GEB 2014

Fiche NEC, Institut de l'Élevage / Ciirpo

Fiche NEC, CREO (Centre de Recherche et d'Expérimentation Ovine de Glane)

Fiche parage, MSA

Fiche Critères d'évaluation d'une bonne santé, Institut de l'Élevage / Ciirpo

Grille EUROP classement état d'engraissement, Institut de l'Élevage / Ciirpo